



• Vue aérienne du centre historique de Jacmel

Photo : ICONOS-US • 2010

Centre historique de Jacmel, mise en place de sauvegarde

BULLETIN DE L'ISPAN, No 21, 12 pages

Depuis la fin des années 70, l'architecture et l'histoire de la ville de Jacmel, chef-lieu du Sud-Est d'Haïti, n'ont cessé de susciter un intérêt particulier. Découverte par les touristes vers la fin de la décennie 1970, Jacmel ne tarda pas à attirer l'attention des architectes-restaurateurs, sociologues et urbanistes. Déjà à cette époque, des étudiants de l'école d'Architecture de la Faculté des Sciences de l'Université d'Etat d'Haïti dans le cadre de leurs travaux de fin d'étude se sont penchés sur le cas de Jacmel et ont tenté d'esquisser des pistes de solutions pour sa protection et sa réhabilitation. Une première identification des biens culturels immobiliers du centre historique - réalisés par les techniciens du projet d'inventaire des ressources touristiques de l'Office National du Tourisme et des Relations Publiques (ONTRP) en 1980 - lança le coup d'envoi d'une longue suite d'études et de recherches sur l'architecture et l'urbanisme de la ville de Jacmel, que réalisèrent divers organismes et institutions. On peut citer parmi les plus remarquables : une Étude du Schéma Directeur de la ville réalisé dans le cadre du projet Appui aux Municipalités par la firme d'architecture et d'urba-



• Un des pavillons du Marché-en-Fer de Jacmel

nisme Benjamin-Jadotte et financée par le PNUD ou une identification des bâtiments à haute valeur culturelle du centre historique de la ville de Jacmel réalisée en guise de pré-inventaire, par l'ISPAN en 1992, dans le cadre de sa mission. Peu après, le Projet du Ministère de la Culture «Route-2004» entreprit des travaux visant une délimitation opérationnelle du Centre Historique de Jacmel et l'établissement des recommandations en vue de la sauvegarde de ce centre historique. Ce programme a donné lieu à des études et analyses parmi lesquels se détachent : les Paramètres Urbains pour un Schéma Préservation, de l'architecte Didier Dominique (1996) ; les Paramètres Sociologiques pour un Schéma de Préservation, de la sociologue Rachel Beauvoir-Dominique, réalisées la même année. Le Projet «Route 2004» du Ministère de la Culture apporta une importante contribution à la connaissance concrète de la ville en effectuant

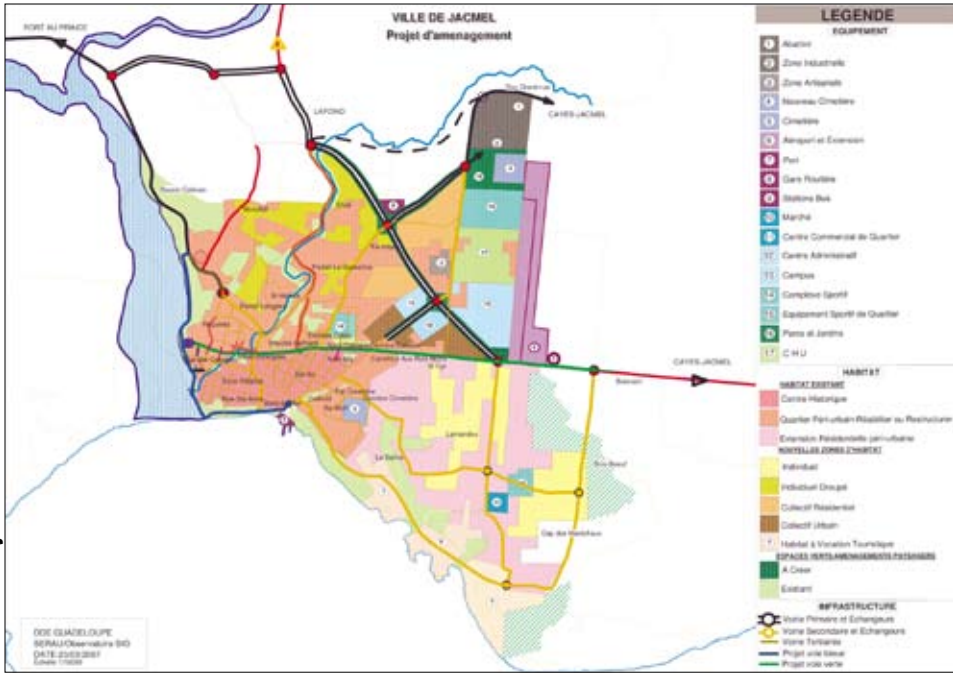
Sommaire

- Le centre historique de Jacmel, stratégie de sauvegarde
- Jacmel, extérieurs et intérieurs
- Chroniques des monuments et sites

Photo : ISPAN • 2010



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication mensuelle de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispan.bulletin@gmail.com pour recevoir régulièrement le BULLETIN DE L'ISPAN. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.



• Plan Local d'Urbanisme de Jacmel (2008)



• Système de paysage du centre historique de Jacmel (C. Corragio, 2008)

de nombreux relevés architecturaux de bâtiments anciens. Plus récemment, en 2007, des études minutieuses, sur les formes urbaines et les éléments architecturaux de la ville, furent réalisées par l'architecte italienne Cecilia Corragio. Deux importantes études ont articulé, sur des bases concrètes et sur une méthodologie rigoureuse, l'avenir physique de la ville et de son centre historique. Il s'agit du Plan Local d'Urbanisme de l'Unité Technique d'Exécution (UTE) du Ministère de l'Économie et des Finances et le Plan Directeur du Tourisme, auquel il convient d'ajouter à ces efforts les études menées conjointement par l'Institut Régional de

Coopération Développement (IRCOD-Alsace) et la Municipalité de Jacmel, financées par la Mairie de Strasbourg (France). Le Plan local d'Urbanisme de Jacmel (PLU-Jacmel), approuvé par la Municipalité, peut être considéré comme la toute première approche globale qui propose une stratégie de développement durable s'appuyant sur trois axes clairement définis qui sont : la maîtrise de l'eau en provenance des bassins versants, la compétitivité et le développement solidaire, la coordination des actions au niveau départemental et au niveau de la ville, en créant une véritable synergie entre les différents projets gouvernementaux. Parmi les recommandations les plus importantes, le PLU de



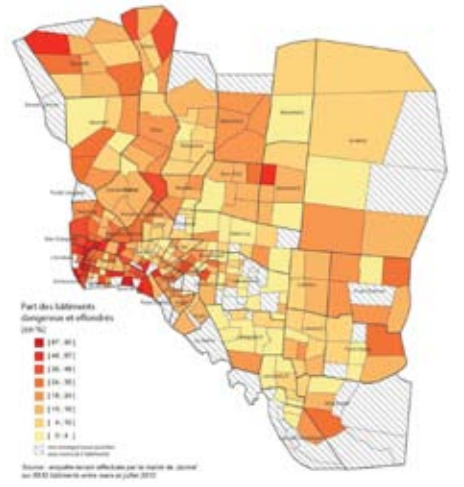
• Maisons restaurées de Jacmel



• Carte des zones inondables de Jacmel

Si, depuis la fin des années 1980, on a assisté à une certaine reprise des activités économiques dans la région de Jacmel, particulièrement liées aux secteur des services et du tourisme local, et dues, sans doute, à la construction de la nouvelle Route de l'Amitié en 1976 et reliant la RN 002 à Jacmel, ce nouveau dynamisme, non contrôlé, se traduit rapidement en de sérieuses menaces pour la sauvegarde du centre historique. En dépit de toutes les études et réflexions réalisées sur la ville de Jacmel, aucun véritable programme concret de protection du centre historique de la ville n'a pu prendre naissance. Mis à part quelques restaurations dues à des initiatives particulières, le

centre historique continue à subir une constante et rapide dégradation favorisée par de nombreux facteurs dont les plus importants sont la sous occupation ou l'abandon de nombreux bâtiments anciens, les constructions agressives et atypiques, dues par l'absence de normes d'intervention et de construction, de plans et de mesures de protection. La détérioration grandissante du centre historique se retrouve aggravée par la faiblesse et le manque d'entretien du système de drainage qui provoque des inondations de plus en plus fréquentes et destructrices, particulièrement dans la basse-ville. Ces études et investigations sur le centre historique ont toutefois donné l'occasion de formuler une réflexion cohérente et compiler une assez abondante documentation sur le centre historique de Jacmel qui déboucha sur un argumentaire solide qui permit son inscription sur la liste indicative du Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 2004. Pour figurer sur cette liste d'attente préfigurant l'inscription sur la liste définitive, il a fallu démontrer que le centre historique de Jacmel répond positivement à deux critères établis par le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Le premier porte sur ses caractéristiques physiques, témoignant « d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée » et la seconde stipule que le bien culturel en question doit « offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ... illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ».



• Intensité des dommages causés par le séisme à Jacmel

Si le bourg de Jacmel a été fondé à l'embouchure d'un faisceau de cours d'eau par des marginaux français sur le site d'un ancien établissement taino au début du XVIIIème siècle et a finalement été nommé ville coloniale par décision de la métropole en 1720, elle ne vécut que modestement jusqu'à l'introduction du café dans cette partie de Saint-Domingue vers 1770. Adossé aux puissants contreforts du massif de la Selle, propices à la culture de cette denrée, Jacmel se distingua par un

• La rue du Commerce à Jacmel



Photographies tirées du Livre Bleu d'Haïti (1919)

- 1. La rue Issac-Pardo
- 2. La maison Vital
- 3. Les ouvrières, trieuses de café, de la maison Vital
- 4 La résidence Craft

commerce prometteur et en pleine croissance à la veille de la Révolution.

Cette période de troubles et de changements radicaux fut particulièrement néfaste pour la ville et ses habitants. Retorde et se positionnant à l'encontre des irréversibles modifications en cours dans la Colonie de Saint-Domingue qui devaient conduire à la création de l'Etat d'Haïti, Jacmel, paya durement ses prises de position conservatrices. Durant la période de 1791 à 1803, elle essuya de nombreux sièges et vécu des massacres horribles.

¡Ojalá que llueva café!

La ville ne devait se remettre de cette période tumultueuse que vers le milieu du XIXème siècle,

grâce au café, dont la demande devenait de plus en plus importante sur les marchés internationaux. Elle connut alors un véritable essor. Son port, unique accès en Haïti par la côte sud au commerce national et international, attira un flot considérable de capitaux et parvint rapidement à canaliser 20% des exportations nationales de café. Entrepreneurs et investisseurs étrangers sont attirés par son succès. Pendant une trentaine d'années, de 1850 à 1880 environ, c'est le seul port d'Haïti à être desservi par une ligne régulière de bateaux à vapeur; les paquebots de la Malle Royale Anglaise. Jacmel est de ce fait le passage obligé de toute la correspondance et de tous les passagers devant

embarquer pour l'Europe. Cette richesse favorise d'importants aménagements urbains et de nombreux travaux d'infrastructures sont réalisés. Elle devint la première ville électrifiée du pays. Un réseau téléphonique fût installé qui comptait bientôt 300 abonnés.

Pendant le XIXème siècle, jusqu'à son déclin, dans les années 1930, de Jacmel partaient, sur des bateaux allemands, anglais, français et hollandais, en plus de son fameux café, du cacao, du coton et du safran. Les «cultures sauvages» y trouvèrent également leur part. Jacmel approvisionnait les marchés internationaux en écorces d'oranges amères, qui servaient à la fabrication du triple-sec et du cura-

çao, en bois de campêche ou de gaïac, auxquelles s'ajoutèrent l'huile artisanale de *palmachristi*, les peaux de chèvres, des cuirs de bœufs, du miel et de la cire.

A partir du milieu du XIXème siècle, la bourgade d'origine se transforma une véritable ville puis en une capitale régionale. Jacmel se caractérisa dès lors par «une abondante floraison de pierres et de toitures rouge et verte» et devient de l'avis d'un diplomate français de l'époque, «la ville la plus florissante du pays».

Vers la fin du XIXème siècle on assiste à l'introduction de balcons, vérandas, escaliers métalliques souvent richement ouvragés qui sont importés et intégrés aux constructions. Ces détails ornementaux utilisés pour agrémenter les solides constructions en maçonnerie, bien adaptés aux conditions climatiques locales, vont donner naissance à une architecture d'une rare élégance. La maison-type de Jacmel est conçue et aménagée principalement autour de la pratique du commerce du café et des autres denrées d'exportation. Ces édifices répondent pour la plupart au même schéma de fonctionnement, avec un rez-de-chaussée réservé au commerce et un étage ou, plus rarement, deux, servant de résidence du propriétaire. Un corridor au rez-de-chaussée, dont l'entrée est souvent singularisée en façade par un appareillage de briques, formant des détails architecturaux élaborés, donne accès à une cour arrière ombragée, par laquelle on peut accéder à l'étage sans passer par la partie commerciale. Parfois pour y pratiquer une partie de la transformation des fèves de café pour l'exportation, des *glacis*, surfaces planes exposées plein soleil pour le séchage, y sont aménagés.

Le terrible incendie de 1896 qui détruisit une bonne partie de la ville, particulièrement les constructions en bois, va encourager, lors de la reconstruction, le choix de la maçonnerie de moellon et des structures métalliques. La pratique de commander des maisons préfabriquées sur mesure dans des usines européennes se répand. C'est de cette époque également que date l'utilisation des solides portes métalliques à l'épreuve du feu, - les *fire-proof* - qui sont doublées à l'intérieur de portes à persiennes en bois permettant la circulation d'air tout en préservant l'intimité.

L'essentiel du patrimoine architectural et urbain de ce centre historique se structure au cours de cette période s'étalant sur un peu plus d'un demi siècle. Ce laps de temps produisit une ville à forte unité et une grande cohérence architecturale : "Toute la ville de Jacmel est ainsi constituée de zones qui,

en maintenant leurs caractéristiques propres, sont soudées par un lien spatial subtil et intrinsèque" qui lui confère à la fois une expression humaine et "une sensation de sérénité et d'équilibre" (: Jacmel Temptative List, UNESCO, 2004). Vers les années 1930, la centralisation vers Port-au-Prince, la capitale, qui débute avec l'Occupation américaine d'Haïti (1915-1934) marque le début du déclin de cette région autonome et de son chef-lieu. La fermeture pure et simple de son port et le drainage obligé de sa production agricole vers Port-au-Prince vide la ville de son sens. La bourgeoisie jacmélienne, privée d'alternatives, migra vers la capitale, laissant derrière elle une

ville éteinte, sans grande activité économique et un important patrimoine à l'abandon.

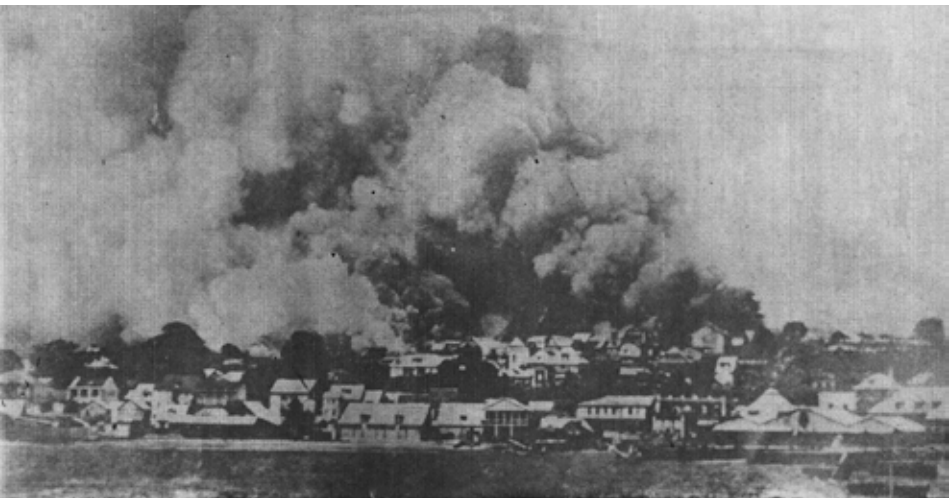
Jacmel porte encore aujourd'hui les stigmates de cette brusque rupture ...

Patrimoine et développement

Le centre historique de Jacmel est relativement bien documenté. Tant d'études et de recherches devaient mener, tôt ou tard, à une prise de conscience de l'importance du centre historique de Jacmel et de la nécessité de sa préservation



• Plan de la ville de Jacmel levé par Justin Bouzon, arpenteur-géomètre, en 1892



Collection : FIC



• Photographie de l'incendie de 1896, prise de la rade
• La place d'Armes de Jacmel, aménagée en 1932

Photo : MPTPC • 1932

pour déboucher, dès lors, sur la concrétisation de moyens pour l'action.

Le 29 novembre 2006, la première Commission Mixte Hispano-haïtienne est signée pour la période 2006-2010. Cette convention de coopération inclut le secteur Culture comme un des cinq champs prioritaires d'intervention de la coopération espagnole en Haïti. Le renforcement des capacités institutionnelles et la conservation du patrimoine pour le développement y sont identifiés comme des axes d'intervention dans le secteur. Dans le cadre des actions à mener, les composantes principales sont : la mise en valeur du patrimoine historique et culturel du Sud-Est, le soutien à la création d'une école-atelier à Jacmel pour appuyer



• La résidence Dougé, siège du bureau régional de l'ISPAN et de l'Ecole-Atelier

la restauration du centre historique et un appui à la Mairie de Jacmel et à l'ISPAN pour la réalisation de campagnes d'information et de sensibilisation concernant le patrimoine. Profitant de cette opportunité, l'ISPAN en collaboration avec l'Agence Espagnole de Coopération International pour le Développement (AECID), a défini un programme d'intervention sur le patrimoine architectural du Sud-Est en général et du centre historique de Jacmel en particulier; qui s'articule autour de quatre axes principaux qui sont l'inventaire, la promotion et la sensibilisation, la formation et enfin les interventions exemplaires de restauration et de mise en valeur.

Les monuments et ensembles historiques dégradés à cause de la perte de signification ou de fonction, de la spéculation ou de l'effritement des connaissances et du savoir-faire lié au bâti doivent faire l'objet d'intervention de restauration et de mise en valeur savante et respectueuse, dans le cadre d'une dynamique culturelle et économique garantissant une dynamisation du sentiment de propriété collective tout en garantissant à leurs habitants des conditions de vie meilleures et durables. Il a été depuis longtemps démontré que le patrimoine ne peut être protégé durablement que par ceux qui y vivent et qui en vivent.

Le potentiel économique et culturel dont le patrimoine est porteur ne fait plus aucun doute, il s'agit simplement de le valoriser et d'organiser son exploitation pour lui permettre de jouer un rôle majeur dans un développement basé sur l'amélioration durable des conditions de vie de l'homme. C'est dans cette optique que doivent être comprises les différentes actions entreprises ou programmées dans le cadre du projet MCC-ISPAN-AECID de Renforcement Institutionnel en Matière de Culture et de Conservation du Patrimoine

pour le Développement (RIMCCPD), projet dirigé conjointement par l'architecte équatorienne Carolina Paredes Sanchez et l'architecte Patrick Durandis, Directeur technique de l'ISPAN, mis en détachement à cet effet. Ce projet d'appui à l'ISPAN a déjà permis la création de Bureau régional sud-est de l'institut et l'ouverture d'une école-atelier pour la formation d'ouvriers du bâtiment, spécialisés en interventions sur les bâtiments anciens. Il projette pour bientôt la restauration de la Vieille Prison de Jacmel qui sera aménagé en un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) de la ville de Jacmel, l'inventaire, la documentation et la promotion du patrimoine immobilier à haute valeur culturelle du Sud-Est.

L'ISPAN au Sud-Est

Afin d'assurer une présence permanente dans le département et de développer efficacement les missions de l'ISPAN qui sont l'inventaire, la promotion permanente, le classement, la formation et les interventions sur les monuments les ensembles et les sites historiques, un Bureau régional de l'ISPAN a été mis sur pied. Ce bureau installé provisoirement dans les locaux de l'Atelier-Ecole de Jacmel (AEJ) a commencé au mois de novembre 2010 à faire l'acquisition du matériel et de l'équipement, le recrutement du personnel et la formation des techniciens locaux dans les procédures d'inventaire et dans la gestion et la du patrimoine matériel. Outre la coordination des différentes activités du projet MCC-ISPAN/AECID, l'ISPAN de Jacmel fournira un appui au service de la Génie Municipal et d'Urbanisme de la Mairie pour la gestion du centre historique.

Inventaire et classement

Un monument historique est un bien immobilier qui a acquis par reconnaissance un intérêt historique, artistique et architectural. Cet intérêt doit être protégé par la loi. La reconnaissance de cet intérêt public ne peut se faire que par la "connaissance" exacte de ces dits biens culturels. La documentation systématique, doit faire appel à diverses spécialisations (architecture, urbanisme, géographie, histoire, sociologie, documentation, droit du foncier, ...) Elle vise la connaissance exhaustive du bien culturel et s'organise sous forme d'un inventaire scientifique ayant pour objectif la description la plus complète que possible du bien et de ses composantes. La finalité principale de l'Inventaire scientifique est de transmettre la connaissance acquise sur les biens culturels pour qu'elle se transforme en «reconnaissance» et acquière un intérêt public. L'objectif de l'inventaire est donc double : il cherche la reconnaissance du public et vise à doter le bien d'un statut juridique de protection.

Si le centre historique de Jacmel au cours de ces 20 dernières années a fait l'objet d'une très riche documentation, elle reste encore très incomplète, inorganisée et, de ce fait, inaccessible au public. Pour articuler l'inventaire des biens immobilier à haute valeur culturelle de la région, une vaste opération inter-displinaire est en train d'être mise en place à Jacmel dans le cadre du projet ISPAN/MCC-AECID.

La première étape consistera à réunir, organiser et classer la somme des informations déjà produites sur les bâtiments historiques de la région et sur le centre historique de Jacmel et ses bâtiments. Cet-

te étape une fois achevée, l'inventaire scientifique pourra débuter, afin de créer une base de données par fiches d'enquêtes. En plus des informations telles le nom, la localisation, la période historique, la fiche comporte aussi des informations historiques et une description complète et détaillée qui s'accompagne de relevés architecturaux et de photographies. Chaque fiche sera liée à un rapport d'architecte établissant les mesures conservatoires à prendre ainsi que des recommandations sur le type d'intervention de sauvegarde à adopter selon le cas.

Pour le centre historique dans son ensemble, ces fiches permettront de consigner toutes les informations recueillies pour chaque composante de la ville : bâtiments, espaces publics, rues, mobilier urbain etc. Une fois cette abondante documentation recueillie tant in situ qu'en archives, elle sera numérisée permettant un accès facile.

Ce puissant outil entrera notamment dans la planification en permettant d'alimenter et d'en affiner le plan de sauvegarde du centre historique en définissant les actions concrètes à mener et à développer. L'inventaire permettra de répondre aux interrogations telles : Quels éléments déposer ? Quels travaux de consolidation sont prioritaires ? Quels éléments restaurer ? Quels éléments reconstruire à l'identique ?

L'inventaire servira également aux professionnels du tourisme qui pourront à partir des informations recueillies, proposer des visites guidées thématiques, du centre historique et de la région. Ce fonds documentaire alimentera aussi le travail des chercheurs ou conférenciers et sera un témoin non négligeable de l'histoire et du rôle de la ville et de la région dans l'évolution sociale ou économique du pays au fil du temps. Parallèlement des étudiants enquêteurs seront formés aux méthodes d'enquêtes patrimoniales, à la photographie documentaire, à la logique des bases de données ainsi qu'aux notions complexes de typologies et de thesaurus.

L'importance de cette expérience d'inventaire scientifique est primordiale pour une meilleure



• Porte d'entrée de la résidence Dougé à Jacmel



• Les étudiants et professeurs posant devant l'Ecole-Atelier

du système de recensement des biens culturels actuellement utilisé en France.

Un manuel de référence pour l'inventaire scientifique sera élaboré à l'occasion de ce chantier et sera appelé à être utilisé sur l'ensemble du territoire de la République d'Haïti. Il servira dans des écoles du patrimoine à la formation des enquêteurs de terrain ainsi qu'aux gestionnaires de base de données patrimoniales.

École-Atelier de Jacmel

Le projet ISPAN-MCC/AECID a mis en place au mois de Novembre 2009, une unité de formation connue sous le nom d'École-Atelier de Jacmel, dont le sigle est AEJ, dans le but de former des jeunes aux métiers du bâtiment, liés à la préservation



• Une salle de classe de l'Ecole-Atelier



connaissance de la spécificité haïtienne. Inventorier les biens culturels est une démarche récente. En Haïti, elle est nouvelle. L'inventaire des monuments historiques du sud-est et du centre historique de Jacmel visera la mise en place d'une méthodologie générale d'inventaire et la création d'une base de données sur le modèle de la base Mérimée, utilisée en France, qui tiennent compte de la spécificité haïtienne.

Conduite par Mme Mireille AIN, sous la supervision de l'ISPAN, l'équipe chargée de réaliser l'inventaire sera composée d'ingénieurs, d'architectes, d'étudiants en architecture, de topographes et de documentalistes. Mme Ain est spécialiste de programmes d'inventaire et a participé à l'élaboration

vation du patrimoine. Suivant le modèle des fameuses écoles-ateliers créées en Espagne en 1985, alors que ce pays traversait une sévère crise de chômage particulièrement chez les jeunes, les Écoles-Ateliers se sont par la suite développées dans quarante villes réparties dans dix-sept pays. Ce sont des centres de formation dans lesquels des jeunes en situation de vulnérabilité, âgés de 16 à 25 ans reçoivent une formation professionnelle en alternance. Cette formation se déroule sur une période de deux années, suivant un curriculum intégrant 25 % de cours théorique et 75% de pratique. Elle a pour but de fournir aux étudiants toutes les compétences nécessaires pour être opérationnels sur le marché du travail dans des métiers allant de la maçonnerie à la plomberie en passant par la ferronnerie, la menuiserie, l'électricité, le jardinage, la cuisine ou l'artisanat. Les cours prévoient également une remise à niveau dans les matières fondamentales telles les mathématiques et les langues étrangères auxquelles s'ajoutent des cours d'informatique. D'autres matières transversales sont également abordées comme l'Histoire



• La reine Sofia d'Espagne dévoilant la plaque d'inauguration de l'Ecole-Atelier de Jacmel, le 26 janvier 2009

de l'Art et de l'Architecture, le dessin technique et la géométrie, etc. La formation met également l'accent sur l'auto-emploi et la création de micro entreprises et sur la prévention des risques au travail.



• Une étudiante en ébénisterie de l'Ecole-Atelier de Jacmel

Inauguré le 29 janvier 2009 par la reine Sofia d'Espagne, l'EAJ a débuté la première phase pilote d'implémentation au mois de novembre de la même année. Sous la direction de l'architecte Jean-Camille Etienne, l'EAJ vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation et à assurer une meilleure couverture locale de la formation professionnelle.

Selon M. Etienne, l'objectif premier du projet EAJ est la promotion du développement humain dura-

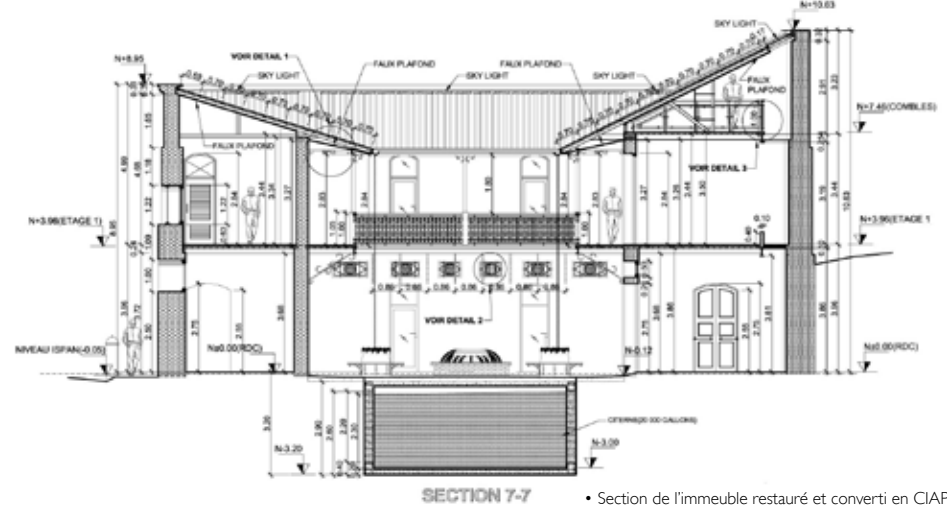
ble de Jacmel ainsi que celle de ses localités avo-
sinantes, par le biais de la participation active des
jeunes, l'un des piliers sur lequel repose le déve-
loppement socio-économique et culturel du pays,
à travers la formation professionnelle comme main
d'œuvre qualifiée. 70 jeunes hommes et femmes
de 16-25 ans de la ville de Jacmel sont inscrits à
l'EAJ et jouissent de bourses de formation profes-
sionnelle dans les métiers liés au patrimoine. La
participation active des femmes est considérable.
22 femmes, soit 30% de l'effectif reçoivent une
formation dans les métiers de la construction et
l'artisanat. Les étudiants bénéficient de bourses
complètes, incluant l'alimentation quotidienne, une
gratification est prévue pour tous travaux réalisés
dans le cadre de leur apprentissage à l'école. Ils
profitent également de bénéfices sociaux, tels une
police d'assurance-santé et contre accidents de
travail. Chaque étudiant recevra à la fin de leur
apprentissage un jeu d'outils de base. L'EAJ assure
le paiement des honoraires du personnel le finan-
cement du matériel didactique, la machinerie, les
outils et les frais de fonctionnement.
Déjà les élèves de l'EAJ ont accompagné effica-
cement l'ingénieur Jean-Christophe Grosso dans
les travaux de relevé du Marché de Jacmel et ont
réalisé sous la supervision de l'architecte J. Jose
Plaza, professeur à l'EAJ, les relevés architecturaux
complets de la maison Dougé, sise à l'avenue de la
Liberté, logeant l'école. Ils ont également participé
aux travaux de sécurisation des ruines de la Vieille
Prison. Ils seront présents sur les chantiers-écoles
de la restauration du Marché-en-Fer et de la Vieille
Prison.

Un CIAP pour Jacmel

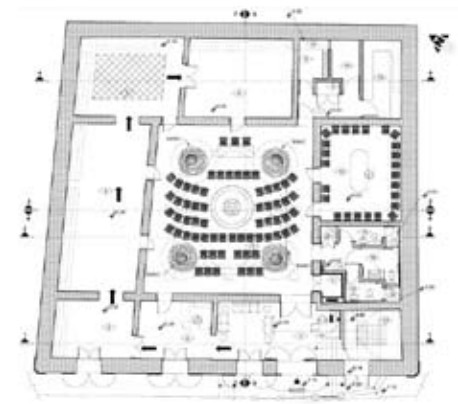
Un centre d'interprétation d'architecture et du pa-
trimoine (CIAP) est défini comme un équipement
culturel de proximité dont le rôle est de mettre en
valeur les ressources architecturales et patrimo-
niales d'un territoire, de sensibiliser la population
aux enjeux de l'évolution architecturale, urbaine
et paysagère de la ville et, enfin, d'offrir un sup-
port pédagogique en fournissant à la population
les outils permettant d'analyser et de comprendre
la ville. Pour atteindre cet objectif, le CIAP déve-
loppe plusieurs fonctions et propose au public une
exposition permanente didactique qui donne les
clefs de lecture de la ville tant du point de vue
de son patrimoine ancien que de son architecture
contemporaine. Dynamique, il organise des ate-
liers pédagogiques ouverts aux jeunes, particuliè-
rement à l'intention des publics scolaires, qui sont
destinés à éduquer son regard et à l'initier à la
découverte de l'Architecture et du Patrimoine.
Cette expérience nouvelle en Haïti et initiée par
l'ISPAN à Jacmel, a reçu l'aval de la Municipalité
qui a fortement encouragé l'initiative. Grâce à un
financement de l'Unité Technique d'Exécution du
Ministère de l'Économie et des Finances, l'ISPAN a
pu faire procéder à l'étude de la restauration de
la Vieille Prison de Jacmel et sa reconversion en
CIAP. Cette étude fut confiée à la firme JB Millet
en octobre 2008. Cette étape achevée, le projet
du CIAP de Jacmel fut intégré au programme de
l'ISPAN-MCC/AECID qui se chargea du finance-
ment de son exécution : l'enveloppe initiale de
200.000,00 Euros allouée à l'ensemble des activités
du projet a été augmentée de 200.000,00 Euros

supplémentaires pour permettre la réalisation du
CIAP de Jacmel. La Vieille prison de Jacmel pourra
ainsi être restaurée et permettra l'aménagement
de 800 m² qui seront ainsi répartis entre salles des
d'expositions permanentes ou temporaires, une
salle audio-visuelle, un centre de documentation
architectural, des ateliers pédagogiques et un es-
pace administratif.
Suite aux désordres structurels causés au monu-
ment historique par le séisme du 12 janvier, les
études architecturales devront être révisées. Le
bureau spécialisé *Patrimonio* 48 de l'Espagne a déjà
été contacté pour accompagner la firme JB Millet
dans cette expertise. Cette mission d'experts es-
pagnols arrivera à Jacmel au courant du mois de
février 2010.

Malgré tous les problèmes auxquels il fait face et en
dépit des importants dégâts causés par le séisme
du 12 janvier 2010, le centre historique de Jacmel
conserve encore sa forte unité architecturale et
d'innombrables témoins retraçant son histoire qui
justifient tous les efforts en vue de sa protection
et sa réhabilitation.
Ce centre historique doit aujourd'hui encore
faire face à de nouveaux problèmes comme la
migration urbaine, les constructions anarchiques,
la spéculation foncière et l'obsolescence de ses
équipements municipaux qui remettent brutale-
ment en question l'unité architecturale du centre
historique. La faiblesse des structures organisation-
nelles et des moyens de gestion de la ville lais-
sent le champ libre à la débrouille, aux pulsions
individualistes ainsi qu'aux réflexes et habitudes
souvent incompatibles avec la vie en collectivité.
La nécessité de la prise en charge pleine et entière
du centre historique est devenue plus qu'urgente.
Cependant, le 12-janvier n'a en rien affecté la ca-
pacité des jacméliens et des jacméliennes de rêver
de voir un jour leur ville réhabilitée et jouant plei-
nement son rôle de moteur du développement de
toute la région du Sud-Est. Joignant la formation
théorique aux pratiques conservatoires, en misant
sur la connaissance scientifique de biens culturels,
en choisissant de jouer la carte «Patrimoine pour
le Développement», la coopération dynamique et
intelligente de l'AECID, les encourage et les ac-
compagne dans cette quête.



• Plan d'exécution du projet de restauration de la Vieille Prison
• Détail de la façade sud
• Vue de la Vieille Prison de la rue Seymour-Pradel



Document : ISPAN/JBMillet • 2008



Photo : ISPAN • 2010



Photo : ISPAN • 2008

Centre historique de Jacmel, extérieurs



Photos : ISPAN • 2009

(Photographies prises un an avant le séisme du 12 janvier 2010)



(Photographies prises un an avant le séisme du 12 janvier 2010)

Photos : ISPAN • 2009

Chronique des monuments et sites historiques d'Haïti



• L'édifice surnommé "Gros-Lycée" (Jérémie)



• L'incendie du 4 janvier 2011 à Jérémie

Incendie à Jérémie

Pendant que le BI distribuait à ses abonné(e)s une exposition, sorte de cri d'alarme, sur les menaces auxquelles sont exposées les valeurs esthétiques et architecturales du centre historique de Jérémie, un violent incendie a emporté en fumée l'un des beaux exemples de construction typique de cette ville, chef-lieu du département de la Grande-Anse. Suivant les informations qui nous ont été rapportées par Martin Guiton Dorimain, la maison communément désignée sous le nom de "Gros-Lycée", sise à l'angle des rues Monseigneur-Bauger et Nord-Alexis, a été complètement détruite par un incendie le mardi 4 janvier 2011, vers 4 :00 PM. Ce bâtiment aurait hébergé les débuts du lycée Nord-Alexis qui sera installé plus tard dans un autre bâtiment plus exsangue. D'où le surnom de «Gros-Lycée» que la malice populaire ne tarda pas à affubler à cette imposante résidence. Ce drame illustre une fois de plus la fragilité des bâtiments anciens des centres historiques des villes haïtiennes qui en plus de l'abandon, du vandalisme et de la spéculation foncière, sont confrontés périodiquement à de terribles fléaux : Jérémie ne possède toujours pas de corps de sapeurs-pompiers et ne peut compter, en cas de sinistre, que sur la bonne volonté d'amateurs dévoués.

Port-au-Prince reconstruite : les premières images

La firme Duany Plater Zyberk (DPZ) et le Prince's Foundation for the Built Environment ont tenu à Port-au-Prince du 19 au 25 janvier une charrette sur les premières conclusions de l'étude qu'ils sont en train de réaliser sur le centre ville de Port-au-Prince, dont l'aire a été défini par arrêté le 2 septembre 2010 (voir BI-17, 1er octobre 2010). Cette étude mandatée par le Comité de Facilitation pour la Reconstruction du Centre-Ville de Port-au-Prince a débuté au courant du mois de septembre 2010 par une compilation de la documentation existante sur le sujet et une série de rencontre avec des institutions et professionnels concernés. Des visites préparatoires de la DPZ ont eut lieu au mois de novembre et un premier «atelier de reconnaissance» s'est tenue en décembre 2010.

Rappelons qu'en marge de cette étude, l'ISPAN a été chargé par le Comité de Facilitation de documenter

à travers des investigations, tant sur le terrain qu'en archives, le patrimoine historique de la ville. Ces recherches, ont déjà produit une première identification des bâtiments historiques et d'intérêt patrimonial ainsi que des recommandations portant sur le respect du tracé historique et la protection de l'architecture traditionnelle de la capitale haïtienne.

Les urbanistes de la DPZ ont développé une méthodologie de planification et de conception architecturale qui fonctionne à l'échelle métropolitaine avec diverses consultations auprès des autorités et spécialistes locaux. Cette méthodologie permet de fournir dans des délais relativement courts un éventail de proposition d'aménagement qui ont été présenté à divers secteur, public



• Une vue du Champ-de-Mars
• Vues en perspective et en coupe de la réorganisation d'un îlot-type du centre historique de Port-au-Prince

Documents : DPZ • 2010

et privé lors de ces réunions tenues à Port-au-Prince sous le vocable de «charrette», que la DPZ définit comme une «enquête par conception qui consiste en des réunions intenses avec des membres du gouvernement, des opérateurs d'aménagement, des résidents et d'autres personnes concernées». Ce processus de participation s'est révélé intéressant et dynamique, quoique limité vu le nombre peu important de participants aux ateliers et le manque de représentativité des différentes couches de la société impliquée dans la vie urbaine de la capitale.

Au cours de ces réunions, les premiers croquis du Port-au-Prince reconstruit ont été soumis à la critique des participants. Une gouvernance fortement décentralisée, la recherche d'une forme de continuité architecturale et des solutions techniques modernes inscrites dans un environnement durable et «prévisible», pour reprendre le mot d'Andres Duany, en constituent les principales caractéristiques.

Les plans présentés prévoient de constituer, autour du Palais National (i.e. l'aire de la place des Héros de l'Indépendance), et de part et d'autre de la rue du Champ-de-Mars, un «couloir administratif» rejoignant en L les espaces publics autour de l'Hôtel de Ville à la rue du Quai et du Bicentenaire. Le pourtour du Champ-de-Mars accueillera également la zone «culturelle principale de la capitale avec des musées, des salles



• Plan de localisation des immeubles administratifs

de concert, des galeries d'arts, ... des écoles et des espaces verts». Le Front-de-Mer sera reconstruit et aménagé en espace d'agrément, tenant compte des potentiels écologiques et paysagers de la mangrove bordant le littoral.

Au niveau de la gouvernance, le plan propose une gestion de type «sous-gouvernementales» à l'échelle de l'îlot urbain. Chaque îlot, assimilé à un village urbain, (*urban village*), fournirait ses propres services publics (énergie, eau, stationnement automobile, etc.). L'îlot serait ainsi «géré les résidents et les propriétaires, qui ont tous un intérêt personnel, en matière de sécurité. Les services publics et le stationnement seraient détenus et gérés sous la forme d'une coopérative ou d'un condominium». Les dimensions généreuses des îlots historiques de Port-au-Prince (env. 100 m par 100 m) fournissent l'espace suffisant à toute cette infrastruc-

ture. La DPZ propose même d'aménager de petits parcs (*square*) aux angles des îlots (voir illustration).

La DPZ prévoit la récupération des débris produits par le séisme qui, suite à un traitement, serviront de remblais destiné à surélever d'environ 80 cm les îlots par rapport à la chaussée, «assez pour protéger des grosses crues, de telle sorte que l'eau s'écoulera dans les rues sans affecter les maisons ou les stationnements» a précisé Duany.

Cependant, faisant siennes les conclusions et les recommandations du rapport de l'ISPAN, communiqué à la DPZ, et portant sur les valeurs culturelles du centre historique de la capitale haïtienne (voir BI-17, 1er octobre 2010), la firme a bien compris qu'il intervenait dans un milieu historique fortement emblématique. «La grille des rues historiques sera conservée, explique Duany, et les galeries-trottoirs restituées au maximum».

Cependant, la nouvelle proportion des galeries-trottoirs s'élevant sur une double hauteur ne correspond pas à la typologie de l'architecture traditionnelle du Bord-de-Mer et, à coup sûr, modifiera la forme et l'aspect des édifices. La problématique de la sauvegarde des monuments historiques, tel que le recommande les conclusions de l'identification de l'ISPAN, est posée de façon particulièrement faible, sinon absente, de la proposition de la DPZ. La surélévation des îlots de 80 cm par rapport à la chaussée ne considère en rien cet aspect fondamental et suppose la démolition complète de tous les bâtiments de l'aire du bas de la ville, y compris ceux identifiés par l'ISPAN comme «historique ou d'intérêt culturel».

D'autre part, il n'est pas inutile de souligner de sérieuses lacunes au niveau de l'analyse fonctionnelle du centre-ville historique et l'absence d'articulation avec la région métropolitaine. Ses rapports avec son environnement naturel, à l'exception toutefois du front de mer; ses quartiers périphériques comme les communes avoisinantes, les flux de population gravitant autour de ce centre ou la traversant quotidiennement du nord au sud et vice versa, les échanges économiques qui s'y développent, ou y transitent, les espaces de commercialisation, les habitants et leurs revenus etc. Autant de questions essentielles auxquelles des réponses doivent être données pour établir une politique cohérente de développement économique et social qui sera prise en compte dans un plan d'urbanisme. Car quelle sera la vocation de ce centre-ville historique, qui revient avec un schéma d'occupation et un modèle que nous avons bien connu autrefois et qui ne semble plus fonctionner aujourd'hui ? Qui seront les habitants de cet oasis ceinturé d'un monde chaotique ?

Une importante étape à suivre...

Le Marché Hyppolite, restauré

Le Marché Hyppolite, fraîchement restauré, domine, comme une œuvre gigantesque par son style mauresque, ses quatre tours garnies chacune de campaniles placés à ses angles, qui flanquent le pavillon central. Il rayonne de ses couleurs rouge et vert, au milieu d'un champ de ruines, qu'il surplombe.

En effet, c'est dans un environnement délabré, d'édifices éventrés, fissurés, rasés qu'a eu lieu, ce mardi 11 janvier, l'inauguration du Marché Hyppolite, en présence, notamment, du maire de la capitale Jean-Yves Jason, de la ministre de la Culture, Marie-Laurence Jocelyn Lassègue, du Directeur général de l'ISPAN, Daniel Elie, du propriétaire de la Digicel, Denis O'Brien, de l'ancien président américain Bill Clinton, co-président de la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti. «La restauration du Marché Hyppolite, référence de la capitale, est la preuve qu'une autre Port-au-Prince est possible», déclare l'édile de la capitale, Jean-Yves Jason. Selon lui, cette restauration signifie que «nous pouvons changer notre ville».

L'inauguration de ce patrimoine culturel, historique et architectural du pays, classé par l'État haïtien Patrimoine

national, rentre dans le cadre de la reconstruction, à la veille de la commémoration du 1er anniversaire du séisme. À cet effet, le maire de la capitale dédie cet édifice «à la mémoire des victimes du tremblement de terre du 12 janvier dernier».

Pour le Directeur général de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), la restauration du Marché Hyppolite «est la première pierre de la reconstruction et de la sauvegarde du patrimoine historique et culturel du pays». «Comme le Marché Hyppolite, souhaite le propriétaire de la Digicel, Denis O'Brien, des milliers d'édifices et maisons méritent d'être reconstruits». L'ancien président américain parle du Marché Hyppolite comme d'un «symbole de la culture, de l'architecture d'Haïti, de son passé, mais aussi du futur». D'après le co-président de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti, ce patrimoine historique «doit être un modèle, un exemple qui pousse à la réflexion sur l'avenir du pays».

Le Marché Hyppolite, le nerf des activités écono-



• Le Marché Hyppolite restauré
• Le Maire de Port-au-Prince, M. Jean-Yves Jason, M. William Jefferson Clinton, ancien président de États-Unis et M. Dennis O'Brien, propriétaire de la DIGICEL inaugurant le marché restauré

miques de la capitale, à côté du marché de la Croix-des-Bossales, représente pour beaucoup de marchands toute une histoire, une vie. Christophe Loge, l'un des plus anciens vendeurs du marché témoigne : «Le marché Hyppolite est notre fierté, notre âme, notre vie. C'est un espace où, nous, les marchands, nous vivons comme des frères et sœurs, nous formons une famille». L'inauguration du marché restauré est pour M. Loge «un jour de joie», «un miracle». Comme de nombreux marchands, il souhaite «que cet espace commercial soit bien entretenu et bien géré tant par les occupants que par les responsables».

Chenald Augustin

Le BI-21 a été réalisé par :

- Philipe Châtelain, Daniel Elie, Chenald Augustin pour la documentation et la rédaction des textes;
- Daniel Elie pour l'édition et l'infographie;
- Pascale René, Monique Rocourt-Martinez et Guerda Romain pour la relecture et les corrections;
- La direction et la distribution du BI sont assurées par le Service de la Promotion de l'ISPAN.